



Delivering on the Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods in Africa

**Document de préparation du rapport national d'examen biennale sur les progrès accomplis dans la
réalisation des objectifs et cibles de la Déclaration de Malabo**

Formulaire de préparation du Rapport Pays

Mars 2021

Formulaire de préparation du rapport de performance pays sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de Juin 2014

Nom du Pays

Vous pouvez ajouter d'autres informations générales qui seront collectées

CP 1.1**Processus PDDAA pays****Cible:**

Processus PDDAA entièrement achevé au niveau national: Atteindre 100 % d'ici 2022.

Indicateur

Indice d'achèvement du processus PDDAA (CAADPro) au titre de la période d'examen actuelle (2020-2021)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{1.1}	Saisissez le texte
---	--------------------

Les éléments du progrès	Progrès réalisés en 2021 Oui ou non	Si vous répondez Non, faites vos commentaires et indiquez la date prévue pour l'achèvement
1. Existence d'information sur l'internalisation ou la domestication de la Déclaration de Malabo, p1		
2. Existence d'une feuille de route nationale sur la mise en œuvre de la déclaration de Malabo, p2		
3. Existence du rapport d'évaluation PNIA conforme à la Déclaration de Malabo, p3		
4. Existence d'un PNIA conforme à la Déclaration de Malabo, p4		
5. Les priorités du PNIA conformes à la Déclaration de Malabo sont reflétées dans le budget national, p5		
6. Existence d'un système de S-E dans le PNIA conforme à la Déclaration de Malabo, p6		
7. Existence d'un rapport d'activités sur la mise en œuvre du PNIA conforme à la Déclaration de Malabo, p7		

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

PC 1.2**Coopération, partenariat & alliance axés sur le PDDAA****Cible:**

Organes de coordination multisectoriel et organisme multipartite entièrement établis et opérationnels au niveau national (atteindre 100% pour la qualité de l'organisme de coordination multisectoriel et multipartite, Qc) d'ici 2022

Indicateur

Existence de, et Qualité des organes de coordination multisectorielle et multipartite (Qc) pour la période d'examen actuel (2020-2021)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible, **MESURE_{1.2}**

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés jusqu'en 2021 (oui ou non)		Si la réponse est non, ajoutez des commentaires
1. Existence de Termes de Référence (TdR) de qualité, Qc₁			
1a. Existence de Termes de Référence (TdR) (oui ou non), P_{TOR1}			
1b Réflexion sur les éléments clés (oui ou non), P_{TOR2}	i. Harmonisation des objectifs		
	ii. Rôles et responsabilités		
	iii. Feuille de route		
	iv. Budget		
1c - Représentation des intervenants, P_{TOR3}	i. Gouvernement		
	ii. OSC,		
	iii. Secteur privé		
	iv. Organismes de recherche et de connaissance		
	v. Organisations paysannes		
	vi. Partenaires de développement		
1d - Pertinence de l'adhésion, P_{TOR4}	i. Gouvernement		
	ii. OSC,		
	iii. Secteur privé		
	iv. Organismes de recherche et de connaissance		
	v. Organisations paysannes		
	vi. Partenaires de développement		

1e Existence de la liste des candidats officiels (numéro + ancienneté) et affiliation (oui ou non) p_{TOR5}		
Paramètre	Sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021
2. Niveau de mise en œuvre des actions de coordination, Qc_2		
2a. Rendement des réunions organisées, p_{IMP1}	Nombre total de réunions prévues dans les TdR au titre de la période en revue, NmT	
	Nombre total de réunions organisées pendant la période en revue, NmO	
2b Niveau d'engagement, p_{IMP2}	Nombre d'invitations reçues par les parties prenantes pour chaque réunion, $NIN(i)$	Réunion 1:
		Réunion 2:
		Réunion 3:
		Réunion 4:
	...	
	Nombre total de personnalités clés prévu par réunion dans le TdR, $NINT$	
Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021	
3. Niveau de participation et d'inclusion, Qc_3		
3a. Nombre total d'organisation, N_{org}		
3b Nombre total de réunions organisées, N_{mo}		
3c Nombre d'organisations qui ont pris part aux réunions organisées, $\sum N_{orgi}$	Réunion 1:	

Réunion 2:	
Réunion 3:	
Réunion 4:	
...	

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021
4. Niveau d'engagement aux décisions, Qc ₄	
4a. Nombre total de recommandations prises pendant la période d'évaluation, N _{RT}	
4b. Nombre total de décisions prises par rapport au nombre de recommandations pendant la période d'évaluation, N _{DT}	
4c. Nombre de décisions mises en œuvre, N _{DI}	

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021	
5. Niveau de représentation, Qc ₅		
5a. Nombre total de personnalités clés prévu par réunion, T _{SA}		
5b. Nombre total de réunions organisées, N _{MO}		
5c. Nombre total de personnalités clés présentes aux réunions, O _{SAi}	Réunion 1:	
	Réunion 2:	
	Réunion 3:	
	Réunion 4:	
	...	

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 1.3

Politiques & évaluation/dispositions/appui institutionnels axés sur le PDDAA

Cible:

Des politiques et institutions fondées sur des données probantes qui appuient la planification et la mise en œuvre, entièrement établies et mises en œuvre par le pays pour réaliser Malabo (atteindre 100% des politiques fondées sur des données probantes, les institutions d'appui et les ressources humaines adéquates, EIP), d'ici 2020.

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{1.3}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre

Progrès réalisés en 2021

1. Politiques et stratégies fondées sur des données probantes EPE

1a. Nombre de politiques et de stratégies dans le PNIA, **TNP**

1b. Nombre de politiques et de stratégies fondées sur des données probantes, **NEP**

2. Institutions d'appui (lois et règlements) : EPI

2a. Nombre de politiques et de stratégies du PNIA requérant des institutions d'appui (lois et règlements), **NRI**

2b. Nombre de politiques et de stratégies requérant des institutions (lois et règlements), **NIP**

3. Personnel à temps plein dédié à la politique agricole, à la planification, à la mise en œuvre et au S&E au sein du ministère de l'agriculture: FTE

Indicateur

Politiques axées sur des données probantes, des institutions d'appui, et des ressources humaines adéquates (EIP) au titre de la période en revue actuelle (2020-2021)

3a. Effectif du personnel requis à temps plein aux postes de planification et de S-E, **FTP**

3b Nombre de postes pourvus, **FTS**

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 2.1i

Dépenses publiques en faveur de l'agriculture.

Cible :

Augmenter les dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans les dépenses nationales à au moins 10% de 2015 à 2025.

Indicateur :

Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en % des dépenses publiques totales (**tGAE**) :

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{2.1i}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Dépenses publiques totales consacrées à l'agriculture en unité monétaire locale (TGE)						
2. Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en unité monétaire locale (GAE)						
2a. Dépenses publiques consacrées aux cultures						
2b Dépenses publiques consacrées à l'élevage						
2c Dépenses publiques consacrées à la sylviculture						
2d Dépenses publiques consacrées à la pisciculture						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 2.1ii
Dépenses publiques consacrées à l'agriculture.

Cible :

Assurer une intensité suffisante des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en maintenant les dépenses publiques annuelles de l'agriculture en % de la valeur ajoutée de l'agriculture à au moins (ou au minimum) 19% entre 2015 et 2025..

Indicateur :

Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en pourcentage de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture (GAE_{AgVA})

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{2.1ii}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en unité monétaire locale (GAE) 2.1i						
2. Valeur ajoutée agricole en unité monétaire locale (AgVA)						
2a. Valeur ajoutée agricole pour les cultures						
2a. Valeur ajoutée agricole pour l'élevage						
2a. Valeur ajoutée agricole pour la sylviculture						
2a. Valeur ajoutée agricole pour la pisciculture						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 2.1iii**Dépenses publiques consacrées à l'agriculture.****Cible :**

Veiller à ce que l'aide publique au développement (APD) engagée dans la mise en œuvre des PNIA soit entièrement versée aux pays. L'objectif est d'obtenir un décaissement annuel de l'APD de 100% entre 2015 et 2025.

Indicateur :

Aide publique au développement (APD) décaissée à l'agriculture en % des engagements (agODA)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{2.1iii}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. APD pour l'agriculture, décaissements bruts en dollar américain (agODAD)						
2. APD pour l'agriculture, engagements en dollar américain (agODAC)						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 2.2**Investissement du secteur privé national dans le secteur agricole.****Cible :**

Veiller à ce que l'investissement public impulse à au moins X fois l'investissement privé national dans

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{2.2}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020

le secteur agricole d'ici 2025.

Indicateur :

Ratio de l'investissement privé local à l'investissement public dans l'agriculture (tDPrPb)

1. Investissement du secteur privé national dans l'agriculture en dollars américains courant (DPria)						
2. Valeur ajoutée agricole en dollar américain courant (AgVA)						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 2.3

Investissement du secteur privé étranger dans l'agriculture.

Cible :

Veiller à ce que l'investissement public impulse à au moins Y fois les investissements étrangers directs privés dans le secteur agricole d'ici 2025.

Indicateur :

Ratio de l'investissement privé étranger agricole à la valeur ajoutée agricole (tDPrPb)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{2,3}	Saisissez le texte
--	--------------------

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Investissement du secteur privé étranger dans l'agriculture en dollars américains courant (DPria)						
2. Valeur ajoutée agricole en dollar américain courant (AgVA)						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 2.4**Accès au marché et aux services financiers****Cible :**

Veiller à ce que 100% des hommes et femmes engagés dans l'agriculture aient accès aux services financiers pour pouvoir effectuer des transactions agricoles, d'ici 2025..

Indicateur :

Proportion d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture ayant accès aux services financiers (tAgFs)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{2.4}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Nombre total d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture (NtAg = NtAgM + NtAgW)						
1a. Nombre total d'hommes engagés dans l'agriculture, NtAgM						
1b Nombre total de femmes engagées dans l'agriculture, NtAgW						
2. Nombre d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture qui ont accès aux services financiers, NfsAg = NfsAgM + NfsAgW						
2a. Nombre d'hommes engagés dans l'agriculture ayant accès aux services financiers, NfsAgM						
2b Nombre de femmes actives dans l'agriculture qui ont accès aux services financiers, NfsAgW						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

-

CP 3.1i**Accès aux intrants et aux technologies agricoles****Cible :**

Assurer une utilisation minimale d'engrais pour le développement de l'agriculture Africaine à un niveau de consommation d'au moins 50 kg par hectare de terres arables, de 2015 à 2025.

Indicateur :

Consommation d'engrais (kilogramme de nutriments par hectare de terres arables) (Fz)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{3.1i}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Consommation totale d'engrais (N+P, N+P+K) en Kg, Fc						
1a. Consommation d'engrais fabriqués à base d'azote (N, code FAOSTAT 3102) en Kg, Fc ₁						
1b Consommation d'engrais fabriqués à base du phosphate (P, code FAOSTAT 3103) en Kg, Fc ₂						
1c Consommation d'engrais fabriqués à base de la potasse (N, code FAOSTAT 3104) en Kg, Fc ₃						
2. Terres arables et cultures permanentes en hectare, L						
2a. Terres arables en hectare, L ₁						
2b Terres de cultures permanentes en hectare L ₂						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.1ii**Accès aux intrants et aux technologies agricoles****Cible :**

Augmenter de 100% la superficie des zones irriguées (selon sa valeur observée en 2000), d'ici 2025.

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{3.1ii}

Saisissez le texte

Paramètre	2000	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Superficie des zones irriguées en hectares (IA)							

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

Indicateur :

Taux de croissance de la superficie des zones irriguées (RiIA)

CP 3.1iii

Accès aux intrants et aux technologies agricoles

Cible :

Doubler (augmenter de 100%) les niveaux actuels d'intrants agricoles de qualité pour les cultures (semences), le bétail (race) et la pêche (alevins), d'ici 2025, par rapport à 2015.

Indicateur :

Taux de croissance du ratio d'intrants agricoles de qualité fournis (semences, race, alevins) par rapport au besoin total national en intrants du produit (en%) est : $(\frac{AI_t}{AI_0})$

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.1iii}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	Cultures	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Ensemble des besoins nationaux en intrants agricoles de qualité pour la culture en question en kg, <i>AgIRi</i>	Culture 1 :						
	Culture 2 :						
	Culture 3 :						
	Culture 4 :						
	Culture 5 :						
1a. Superficie totale cultivée pour la culture en question en ha, <i>Ac₁</i>	Culture 1 :						
	Culture 2 :						
	Culture 3 :						
	Culture 4 :						
	Culture 5 :						
1b Taux de semis recommandé de la culture en question en kg/ha, <i>Rs1</i>	Culture 1 :						
	Culture 2 :						
	Culture 3 :						

	Culture 4 :						
	Culture 5 :						
2. Quantité totale de semences de qualité des variétés améliorées fournies pour la culture sélectionnée en MT, <i>AgIS₁</i>	Culture 1 :						
	Culture 2 :						
	Culture 3 :						
	Culture 4 :						
	Culture 5 :						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

Paramètre	Bétail	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Nombre total d'animaux femelles à l'âge de reproduction,, <i>NfcRa₁</i>	Bovins						
	Ovins						
	Caprins						
	Porcins						
	Chameaux						
	Autres						
2. Nombre total d'animaux femelles en âge de procréer qui sont inséminées artificiellement, <i>NfcRa₁</i>	Bovins						
	Ovins						
	Caprins						
	Porcins						
	Chameaux						
	Autres						

3. Proportion d'animaux femelles inséminés artificiellement au niveau national par les agriculteurs, $R_i = N_{fcRa1} / N_{fcRa1}$	Bovins						
	Ovins						
	Caprins						
	Porcins						
	Chameaux						
	Autres						

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Élevage (volaille)						
1. Nombre total de poulets, N_{ch}						
2. Nombre total de poussins d'un jour fournis, N_{DOC}						
3. Mesure dans laquelle les poussins d'un jour sont utilisés au niveau national par les agriculteurs, $R_i = N_{DOC} / N_{ch}$						
Poisson						
1. Capacité totale (nombre de poissons) des étangs de pisciculture, C_{fp}						
2. Nombre total d'alevins améliorés fournis, N_{Fgi}						

3. Mesure dans laquelle les alevins sont utilisés au niveau national par les agriculteurs, $Ri = N_{Fgi} / Cfp$

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.1iv

Accès aux intrants et aux technologies agricoles

Cible :

Accès de tous les agriculteurs aux services de conseils agricoles de qualité qui transmettent des connaissances, fournissent des informations et d'autres services pertinents au plan local d'ici 2018.

Indicateur :

Proportion d'agriculteurs ayant accès aux Services de Conseils Agricoles (AFAgAS)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.1iv}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Nombre d'agriculteurs ayant accès aux Services de Conseils Agricoles (NFAgAS)						
2. Nombre total d'agriculteurs, NF						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.1v**Accès aux intrants et aux technologies agricoles****Cible :**

Augmenter le niveau des investissements dans le domaine de la recherche et du développement agricoles à au moins 1% du PIB agricole de 2015 à 2025.

Indicateur :

Dépenses totales liées à la recherche agricole en pourcentage du PIB agricole (‡TARS)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.1v}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Dépenses totales de recherche agricole en unités monétaires locales, TARS						
1a. Salaires (scientifiques titulaires d'un doctorat, d'une maîtrise et d'une licence), W						
1b Coût du programme et des opérations, POC						
1c Investissement en capital, CI						
2. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales (lcu), AgVA						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.1vi**Accès aux intrants et aux technologies agricoles****Cible :**

Veiller à ce que 100% des agriculteurs et des agro-industries intéressés par l'agriculture aient le droit d'accéder aux

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.1vi}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Population agricole adulte totale du pays, NTFHH						
1a. Nombre d'hommes, NTFHH_M						

<p>terres requises d'ici 2020.</p> <p>Indicateur : Proportion de la population agricole adulte propriétaire foncier ou disposant de droits fonciers sécurisés sur des terres agricoles (\daggerHhSL)</p>	1b Nombre de femmes, NTFHh _w																																										
	2. Nombre de ménages agricoles ayant des droits fonciers sûrs, NFHhSL																																										
	2a. Nombre d'hommes, NFHhSL _M																																										
	2b Nombre de femmes, NFHhSL _w																																										
<p>▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :</p>																																											
<p>CP 3.2i Productivité agricole</p> <p>Cible : Doublé (augmenter de 100%) les niveaux actuels de productivité du travail agricole d'ici 2025, par rapport à 2015.</p> <p>Indicateur : Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole (\daggerAgW)</p>	Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{3.2i}		Saisissez le texte																																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Paramètre</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales constantes (AgVA)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1a. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales courantes (AgVA_{cu})</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1b Déflateur AgVA (Ag_{def})</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. Nombre total de travailleurs agricoles (y compris les cultures, l'élevage, la sylviculture, la pisciculture et l'aquaculture) (W)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>								Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020	1. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales constantes (AgVA)							1a. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales courantes (AgVA _{cu})							1b Déflateur AgVA (Ag _{def})							2. Nombre total de travailleurs agricoles (y compris les cultures, l'élevage, la sylviculture, la pisciculture et l'aquaculture) (W)						
	Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020																																				
	1. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales constantes (AgVA)																																										
	1a. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales courantes (AgVA _{cu})																																										
	1b Déflateur AgVA (Ag _{def})																																										
	2. Nombre total de travailleurs agricoles (y compris les cultures, l'élevage, la sylviculture, la pisciculture et l'aquaculture) (W)																																										
	<p>▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :</p>																																										

CP 3.2ii**Productivité agricole****Cible :**

Doubler (augmenter de 100%) les niveaux actuels de productivité des terres d'ici 2025, par rapport à 2015.

Indicateur :

Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole par hectare de terres agricoles (\dagger AgL)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{3.2ii}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
-----------	------	------	------	------	------	------

1. Valeur ajoutée agricole pour les cultures et le bétail en unités monétaires locales constantes ($AgVA_{cl}$)						
---	--	--	--	--	--	--

1a. Valeur ajoutée agricole pour les cultures et le bétail en unités monétaires locales courantes ($AgVA_{cu}$)						
---	--	--	--	--	--	--

1b Déflateur AgVA ($AgVA_{def}$)						
------------------------------------	--	--	--	--	--	--

2. Terres agricoles en hectare, (L_3)						
---	--	--	--	--	--	--

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.2iii**Productivité agricole****Cible :**

Doubler (augmenter de 100%) les niveaux actuels de rendement agricole d'ici 2025, par rapport à 2015.

Indicateur :

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{3.2iii}

Saisissez le texte

Produits	Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
----------	-----------	------	------	------	------	------	------

1.	1,1. Production totale du produit en tonnes (Pd_1)						
----	--	--	--	--	--	--	--

Taux de croissance du rendement du produit i (\dot{Y}_i)		1,2. Taille totale de l'unité de production du produit (en ha pour les cultures et en nombre de têtes pour le bétail) (L_1)							
	2.	2,1. Production totale en tonnes (Pd_2)							
		2,2. Taille totale de l'unité de production (en ha pour les cultures et en nombre de têtes pour le bétail) (L_2)							
	3.	3,1. Production totale en tonnes (Pd_3)							
		3,2. Taille totale de l'unité de production (en ha pour les cultures et en nombre de têtes pour le bétail) (L_3)							
	4.	4,1. Production totale en tonnes (Pd_4)							
		4,2. Taille totale de l'unité de production (en ha pour les cultures et en nombre de têtes pour le bétail) (L_4)							
	5.	5,1. Production totale en tonnes (Pd_5)							
		5,2. Taille totale de l'unité de production (en ha pour les cultures et en nombre de têtes pour le bétail) (L_5)							
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 								

CP 3.3**Perte post-récolte****Cible :**

Réduire de moitié (diminuer de 50%) les niveaux actuels de pertes post-récoltes (PHL), d'ici 2025, par rapport à 2015.

Indicateur :

Taux de réduction des pertes post-récolte pour (au moins) les 5 produits prioritaires nationaux et éventuellement pour les 11 produits agricoles prioritaires de l'UA (tPHL)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{3.3}

Saisissez le texte

Produits	Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1.	1,1. Production (en millions de tonnes) du produit 1, Pd₁						
	1,2a. - Perte durant la récolte; Lhv						
	1.2b - Perte durant le stockage; Lst						
	1.2c - Perte lors du transport ; Ltr						
	1.2d - Perte pendant la transformation; LPr						
	1.2e - Perte lors de l'emballage; Lpc						
	1.2f - Perte à la vente; Lsl						
2.	2,1. Production (en millions de tonnes) du produit 2, Pd₂						
	2,2a. - Perte durant la récolte; Lhv						
	2.2b - Perte durant le stockage; Lst						
	2.2c - Perte lors du transport ; Ltr						
	2.2d - Perte pendant la transformation; LPr						
	2.2e - Perte lors de l'emballage; Lpc						

		2.2f - Perte à la vente; Lsl						
3.		3,1. Production (en millions de tonnes) du produit 3, Pd₃						
		3,2a. - Perte durant la récolte; Lhv						
		3.2b - Perte durant le stockage; Lst						
		3.2c - Perte lors du transport ; Ltr						
		3.2d - Perte pendant la transformation; LPr						
		3.2e - Perte lors de l’emballage; Lpc						
		3.2f - Perte à la vente; Lsl						
4.		4,1. Production (en millions de tonnes) du produit 4, Pd₄						
		4,2a. - Perte durant la récolte; Lhv						
		4.2b - Perte durant le stockage; Lst						
		4.2c - Perte lors du transport ; Ltr						
		4.2d - Perte pendant la transformation; LPr						
		4.2e - Perte lors de l’emballage; Lpc						
		4.2f - Perte à la vente; Lsl						
5.		5,1. Production (en millions de tonnes) du produit 5, Pd₅						
		5,2a. - Perte durant la récolte; Lhv						
		5.2b - Perte durant le stockage; Lst						
		5.2c - Perte lors du transport ; Ltr						

5.2d - Perte pendant la transformation; LPr							
5.2e - Perte lors de l'emballage; Lpc							
5.2f - Perte à la vente; Lsl							

Les 11 produits prioritaires de l'UA sont: -Riz, -Maïs, -Légumes, -Coton, -Huile de palme, - viande bovine, -produits laitiers, -Volailles et produits de pêche, - Manioc, -Sorgho et -Mil.

Vous pouvez inclure d'autres produits et les 11 produits prioritaires de l'UA (si ce n'est pas déjà indiqué).

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.4
Protection sociale

Cible :

Inclure dans les budgets nationaux, des lignes budgétaires représentant 100% de l'ensemble des ressources nécessaires pour couvrir les groupes sociaux vulnérables, de 2015 à 2025, afin de soutenir les initiatives de protection sociale et de traiter les éventuelles catastrophes et situations d'urgence ayant des effets liés

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3,4}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Allocation budgétaire à la protection sociale, transferts en espèces pour les réserves alimentaires et la trésorerie en unités monétaires locales, BA _{CT}						
2. Allocation budgétaire à la protection sociale, fourniture d'une aide alimentaire d'urgence en unités monétaires locales, BA _{EFS}						
3. Allocation budgétaire à la protection sociale, cantine scolaire en unités monétaires locales, BA _{SF}						

à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Indicateur :

Lignes budgétaires sur la protection sociale en pourcentage de l'ensemble des besoins en ressources pour la couverture des groupes sociaux vulnérables, (**SP**)

4. Allocation budgétaire à la protection sociale autre que les services de protection en unités monétaires locales, BA_{Autres}						
5. Allocation budgétaire totale à la protection sociale en unités monétaires locales, ($TBA_{SP} = BA_{CT} + BA_{EFS} + BA_{SF} + BA_{Autres}$)						
6. Total Allocation budgétaire à la protection sociale en unités monétaires locales, TBR_{SP}						

Données	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1a. Nombre total de bénéficiaires de transferts en espèces pour les réserves alimentaires et la trésorerie,, nBA_{CT}						
2a. Nombre total de bénéficiaires d'une aide alimentaire d'urgence, nBA_{EFS}						
3a. Nombre total de bénéficiaires de la cantine scolaire, nBA_{SF}						
4a. Nombre total de bénéficiaires d'autres services de protection, nBA_{Autres}						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.5i**Sécurité alimentaire et nutrition****Cible :**

Réduire à 10% le retard de croissance chez les enfants, d'ici 2025.

Indicateur :

Prévalence du retard de croissance (% d'enfants de moins de 5 ans) (St)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.5i}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois souffrant du retard de croissance (St)						
1a. Nombre total d'enfants âgés de 0 à 59 mois (T)						
2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois souffrant du retard de croissance (Hm)						
2a. Nombre total d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois (Tm)						
3. Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois souffrant du retard de croissance (Hw)						
3a. Nombre total d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois (Tf)						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.5ii**Sécurité alimentaire et nutrition****Cible :**

Réduire l'insuffisance pondérale à 5% ou moins, d'ici 2025

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.5ii}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
--------------------------	------	------	------	------	------	------

<p>Indicateur : Prévalence de l'insuffisance pondérale (% chez les enfants de moins de 5 ans) (Uw)</p>	1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois présentant une insuffisance pondérale (Uw)							
	1a. Nombre total d'enfants âgés de 0 à 59 mois (T) -- voir 3.5i							
	2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois présentant une insuffisance pondérale (Hum)							
	2a. Nombre total d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois (Tm) -- voir 3.5i							
	3. Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois présentant une insuffisance pondérale (Huf)							
	3a. Nombre total d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois (Tf) -- voir 3.5i							
Paramètre/sous-paramètre								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Prévalence de l'insuffisance pondérale (% chez les enfants de moins de 5 ans) Uw								
<ul style="list-style-type: none"> Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 								
<p>CP 3.5iii Sécurité alimentaire et nutrition</p> <p>Cible : Réduire l'amaigrissement à 5% ou moins, d'ici 2025..</p> <p>Indicateur :</p>	Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{3.5iii}	Saisissez le texte						
	Paramètre/sous-paramètre							
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois maigris (Uw)							
1a. Nombre total d'enfants âgés de 0 à 59 mois (T) -- voir 3.5i								

Prévalence de l'amaigrissement (% d'enfants de moins de 5 ans) (W)	2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois maigris (Hwm)							
	2a. Nombre total d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois (Tm) -- voir 3.5i							
	3. Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois maigris (Hwf)							
	3a. Nombre total d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois (Tf) -- voir 3.5i							
Paramètre/sous-paramètre		2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Prévalence de l'amaigrissement (% d'enfants de moins de 5 ans) W								
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 								
CP 3.5iv Sécurité alimentaire et nutrition Cible : Réduire la sous-alimentation à 5% ou moins, d'ici 2025. Indicateur : Prévalence de la sous-alimentation (% de la population du pays qui est sous-alimentée) (U)	Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{3.5iv}	Saisissez le texte						
	Paramètre/sous-paramètre		2015	2016	2017	2018	2019	2020
	1. Proportion de la population sous-alimentée (% de la population du pays), U							
	1a. Population totale (T)							
1b Nombre de personnes sous-alimentées (Sf)								
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 								

CP 3.5v**Sécurité alimentaire et nutrition****Cible :**

Accroître de 50% d'ici 2025, la proportion de femmes en âge de procréer qui sont en conformité avec la diversité alimentaire minimale.

Indicateur :

Taux de croissance de la proportion des Femmes à Diversité Alimentaire Minimale (†MDDW)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.5v}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Proportion des Femmes à Diversité Alimentaire Minimale, MDDW						
1a. Nombre total de femmes en âge de procréer (15-49 ans), WT						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 3.5vi**Sécurité alimentaire et nutrition****Cible :**

Atteindre au moins 50% des enfants de 6 à 23 mois qui ont

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{3.5vi}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
--------------------------	------	------	------	------	------	------

un régime alimentaire minimum acceptable d'ici 2025.

Indicateur :

Nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois satisfaisant au Régime Alimentaire Minimum Acceptable (MAD)

1. Nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois satisfaisant au Régime Alimentaire Minimum Acceptable (MAD)						
1a. Nombre total d'enfants âgés de 6 à 23 mois (T ₁)						
2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 6 à 23 mois souffrant du retard de croissance (HmM)						
2a. Nombre total d'enfants de sexe masculin âgés de 6 à 23 mois (Tm ₁)						
3. Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois satisfaisant au Régime Alimentaire Minimum Acceptable (HwM)						
3a. Nombre total d'enfants de sexe féminin âgés de 6 à 23 mois (Tf ₁)						

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois satisfaisant au Régime Alimentaire Minimum Acceptable MAD						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

-

CP 3.5vii

Sécurité alimentaire et nutrition

Cible :

Réduire de 50 % le niveau d'insécurité alimentaire des personnes d'ici 2025.

Indicateur :

Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée et grave selon

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{3.5vii}	Saisissez le texte
--	--------------------

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée et grave, FIES						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

<p>l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES)</p>			
<p>CP 3.6i <i>sécurité sanitaire des aliments</i></p> <p>Cible :</p> <p>Mise en place des systèmes de sécurité sanitaire des aliments opérationnels et fonctionnels conformes aux meilleures pratiques internationales (atteindre 100 % pour l'indicateur des systèmes de sécurité sanitaire des aliments, ISSA) d'ici 2025.</p> <p>Indicateur :</p> <p>indicateur des systèmes de sécurité sanitaire</p>	<p>Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{3.6i}</p>	<p>Saisissez le texte</p>	
<p>Paramètre/sous-paramètre</p> <p>1. Existence de cadres juridiques ou politiques et institutionnels sur la sécurité sanitaire des aliments, $FSSI_1 = \text{average}(Lw_{(i)})$.</p> <p>1a. Existence d'une politique, d'une loi ou d'un acte national portant sur la sécurité sanitaire des aliments mis à jour au moins au cours des 10 dernières années et couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire, Lw1 CHOISISSEZ L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Une politique, un acte ou une loi sur la sécurité sanitaire des aliments couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire N'EXISTE PAS.</p> <p>b) Une politique, un acte ou une loi sur la sécurité sanitaire des aliments existe, mais ne couvre pas l'ensemble de la chaîne de valeur.</p> <p>c) Une politique, un acte ou une loi sur la sécurité sanitaire des aliments couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire existe MAIS n'a pas été mis à jour au cours des 10 dernières années.</p>	<p>2020</p>	<p>Si la réponse est non, ajoutez des commentaires</p>	

des aliments, % (FSSI)	<p>d) Une politique, un acte ou une loi sur la sécurité sanitaire des aliments couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire existe ET a été mis à jour au cours des 10 dernières années.</p>		
	<p>1b Existence de normes de sécurité sanitaire des aliments fondées sur les risques pour au moins 5 produits prioritaires <i>Lw₂</i> PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Le pays n'a pas établi/adopté de normes de sécurité sanitaire des aliments. b) Le pays dispose de normes de sécurité sanitaire des aliments qui ne sont pas fondées sur des évaluations des risques spécifiques au pays. c) Le pays dispose de normes de sécurité sanitaire des aliments basées sur des évaluations des risques spécifiques au pays ou des normes harmonisées au niveau régional pour moins de 5 produits prioritaires. d) Le pays dispose de normes de sécurité sanitaire des aliments basées sur des évaluations des risques spécifiques au pays ou des normes harmonisées au niveau régional pour au moins 5 produits prioritaires.</p>		
	<p>1c Existence d'institutions réglementaires compétentes dotées de mandats bien définis et de mécanismes de coordination, <i>Lw₃</i> PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Les mandats des institutions de régulation en matière de sécurité sanitaire des aliments sont répartis entre plusieurs institutions gouvernementales et les mandats ne sont pas clairement définis. b) Les mandats des institutions de régulation en matière de sécurité sanitaire des aliments sont répartis entre plusieurs institutions gouvernementales et les mandats sont clairement définis, mais la coordination est inefficace.</p>		

<p>c) Les mandats des institutions de régulation en matière de la sécurité sanitaire des aliments, répartis entre plusieurs institutions gouvernementales ou confiés à une seule agence, sont clairement définis et la coordination est efficace.</p>		
<p>2. Qualité des programmes de contrôle et de surveillance, $FSSI_2 = \text{moyenne } (MS_{(i)})$.</p>		
<p>2a. Existence d'un plan de contrôle/surveillance de la sécurité sanitaire des aliments fondé sur les risques et coordonné, MS_1 PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Le pays ne dispose pas d'un plan de contrôle/surveillance en matière de sécurité sanitaire des aliments.</p> <p>b) Le pays dispose d'un plan de contrôle/surveillance en matière de sécurité sanitaire des aliments, mais il ne tient pas compte des risques.</p> <p>c) Le pays dispose d'un plan de contrôle/surveillance de la sécurité sanitaire des aliments basé sur les risques, mais sa mise en œuvre n'est pas bien coordonnée.</p> <p>d) Le pays dispose d'un plan de contrôle/surveillance de la sécurité sanitaire des aliments fondé sur les risques, et sa mise en œuvre est bien coordonnée.</p>		
<p>2b Existence d'une base de données épidémiologiques nationale/système de stockage des informations sur les intoxications alimentaires, MS_2 PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Il n'existe pas de base de données ou de système épidémiologique national permettant de stocker des informations sur les intoxications alimentaires (prévalence, incidence, mortalité).</p>		

<p>b) Une base de données épidémiologiques nationale/un système de stockage des informations sur les intoxications alimentaires (prévalence, incidence, mortalité) existe, mais elle/il couvre moins de 50 % de la superficie du pays.</p> <p>c) Il existe une base de données épidémiologiques nationale/un système de stockage des informations sur les intoxications alimentaires (prévalence, incidence, mortalité), qui couvre plus de 50 % de la superficie du pays.</p>		
<p>2c Existence d'un système de réponse à la sécurité sanitaire des aliments avec des procédures opérationnelles standard, des systèmes de traçabilité et de rappel, MS₃ PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Il n'existe pas de système de réponse aux incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments, y compris les procédures opérationnelles standard, la traçabilité et les systèmes de rappel.</p> <p>b) Il existe un système de réponse aux incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments, mais il n'existe pas de procédure opérationnelle standard.</p> <p>c) Il existe un système de réponse aux incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments doté d'une procédure opérationnelle standard, MAIS SANS systèmes de traçabilité et/ou de rappel.</p> <p>d) Un système de réponse aux incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments existe doté d'une procédure opérationnelle standard, de systèmes de traçabilité et de rappel.</p>		
<p>2d Participation aux systèmes de notification d'informations fiables sur la sécurité sanitaire des aliments, MS₄ PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p>		

<p>a) Le pays ne participe pas à des systèmes fiables de notification d'informations sur la sécurité sanitaire des aliments.</p> <p>b) Le pays participe à des systèmes fiables de notification d'informations sur la sécurité sanitaire des aliments.</p>		
<p>3. Infrastructure de laboratoire, capacité d'analyse et performance des laboratoires, $FSSI_3 = \text{moyenne} (Lab_{(i)})$.</p>		
<p>3a. Existence d'une évaluation nationale de la capacité des laboratoires du pays (soit par des programmes nationaux, soit par des processus d'accréditation), Lab_1 PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Aucune évaluation nationale des capacités des laboratoires nationaux n'existe.</p> <p>b) Il existe une évaluation nationale des capacités des laboratoires nationaux, mais elle a été réalisée il y a plus de 10 ans.</p> <p>c) Une évaluation nationale de la capacité des laboratoires du pays existe et a été réalisée au cours des 10 dernières années.</p>		
<p>3b Existence de programmes gouvernementaux tangibles pour construire, équiper (y compris en ressources humaines) et entretenir des laboratoires de qualité, $Lab_2 = \text{average} (Elt_{(i)})$</p>		
<p>Elt 1: Le programme national de formation pour la certification des analystes de laboratoire N'EXISTE PAS.</p> <p>a) - Existence d'un programme national de formation pour la certification des analystes de laboratoire.</p> <p>b) Il existe un programme national de formation pour la certification des analystes de laboratoire.</p>		
<p>Elt 2: - Existence d'un programme national de reconnaissance/accréditation des normes de laboratoire</p>		

<p>PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Un programme national de reconnaissance/d'accréditation des normes de laboratoire N'EXISTE PAS</p> <p>b) Il existe un programme national de reconnaissance/d'accréditation des normes de laboratoire.</p>		
<p>Elt 3: - Existence d'un budget national pour soutenir l'entretien des infrastructures et instruments de laboratoire, ainsi que les coûts d'exploitation et CAPEX.</p> <p>PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) - Il n'existe pas de budget national pour financer l'entretien des infrastructures et des instruments de laboratoire, ainsi que les coûts d'exploitation et CAPEX.</p> <p>b) - Il existe un budget national pour financer l'entretien des infrastructures et des instruments de laboratoire ainsi que les coûts opérationnels et CAPEX, mais les fonds nécessaires ne sont pas déboursés.</p> <p>c) Le budget national pour soutenir l'entretien des infrastructures et des instruments de laboratoire ainsi que les coûts opérationnels et CAPEX existe, et les fonds adéquats sont déboursés.</p>		
<p>3c Existence de laboratoires compétents (gouvernementaux, publics ou privés) et preuve de leur efficacité ; $Lab_3 = \text{moyenne}(Elt_{(i)})$</p>		
<p>Elt 1: - Existence d'un laboratoire d'analyse des aliments</p> <p>PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Le pays ne dispose pas de laboratoire de sécurité sanitaires des aliments</p>		

<p>b) Le pays dispose d'au moins un laboratoire de sécurité sanitaires des aliments</p>		
<p>Elt 2: - Existence d'une capacité de laboratoire (infrastructure et instrumentation) PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Des laboratoires existent, mais ils ne disposent pas de capacités fonctionnelles. b) Il existe des laboratoires dotés d'une infrastructure adéquate pour effectuer uniquement des analyses de détection rapide (par exemple, ELISA). c) Il existe des laboratoires dotés d'une infrastructure permettant d'effectuer des analyses chimiques et biologiques standard.</p>		
<p>Elt 3: -Existence de personnes adéquatement formées (capacité) en vertu de la réglementation en matière de sécurité sanitaire des aliments (par exemple, le laboratoire DOIT être capable de mesurer au mieux le produit à analyser dans la matrice spécifique, conformément à la législation alimentaire). PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Le pays ne dispose pas de personnel adéquatement formé (capacité) en matière de réglementation de la sécurité sanitaire des aliments. b) Le pays dispose de personnes adéquatement formées (capacité) en matière de sécurité sanitaire des aliments (par exemple, au mieux, le laboratoire DOIT être capable de mesurer le produit) dans la matrice spécifique, conformément à la législation alimentaire.</p>		
<p>Elt 4: - Existence de laboratoires accrédités en analyse des denrées alimentaire PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p>		

<p>a) Le pays ne dispose pas de laboratoires accrédités pour l'analyse des denrées alimentaires.</p> <p>b) Le pays dispose de laboratoires accrédités pour l'analyse des denrées alimentaires.</p>		
<p>Elt 5: - Participation à un programme accrédité d'essais d'aptitude et à des programmes de comparaison interlaboratoires</p> <p>PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Les laboratoires d'analyse des denrées alimentaires du pays NE participent PAS à des programmes accrédités d'essais d'aptitude et de comparaison interlaboratoires.</p> <p>b) Les laboratoires alimentaires du pays participent à des programmes accrédités d'essais d'aptitude et de comparaison interlaboratoire.</p>		
<p>4. Existence de programmes pour faciliter/encourager la conformité aux normes de sécurité sanitaire des aliments, $FSSI_4 = \text{moyenne}(\text{Prog}_{(i)})$.</p>		
<p>4a. Existence de programmes nationaux de renforcement des capacités dans les domaines GAP, GMP and GHP $\text{Prog}_1 = \text{moyenne}(\text{Elt}_{(i)})$</p>		
<p>Elt 1: Existence de programmes de renforcement des capacités dans le domaine du GAP.</p> <p>PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Les programmes nationaux de renforcement des capacités en matière du GAP n'existent pas.</p> <p>b) Les programmes nationaux de renforcement des capacités en matière du GAP existent.</p>		

<p>Elt 2: Existence de programmes de renforcement des capacités dans le domaine du GMP. PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les programmes nationaux de renforcement des capacités en matière du GMP n'existent pas. b) Les programmes nationaux de renforcement des capacités en matière du GMP existent. 		
<p>Elt 3: Existence de programmes de renforcement des capacités dans le domaine du GHP. PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les programmes nationaux de renforcement des capacités en matière du GHP n'existent pas. b) Les programmes nationaux de renforcement des capacités en matière du GHP existent. 		
<p>4b Existence de programmes nationaux de renforcement des capacités dans les systèmes reconnus de gestion de la qualité, par exemple, HACCP, ISO ; Prog₂ , SÉLECTIONNEZ L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les programmes nationaux de renforcement des capacités dans les systèmes reconnus de gestion de la qualité, par exemple, HACCP, ISO, etc. N'existent pas b) Les programmes nationaux de renforcement des capacités dans les systèmes reconnus de gestion de la qualité, par exemple, HACCP, ISO, etc. existent. 		
<p>4c Existence de programmes/activités nationales de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments ; Prog₃= Moyenne (Elt_(i))</p>		
<p>Elt 1: Ateliers PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les ateliers nationaux de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments ne sont pas organisés. 		

<p>b) Les ateliers nationaux de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments sont organisés.</p>		
<p>Elt 2: Programmes de télévision/radio PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Programmes télé/radio nationaux de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments NE sont PAS diffusés. a) Programmes télé/radio nationaux de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments sont diffusés.</p>		
<p>Elt 3: Panneaux publicitaires PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Les panneaux publicitaires nationaux de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments n'existent pas. b) Les panneaux publicitaires nationaux de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments existent.</p>		
<p>Elt 4: Autres campagnes de sensibilisation nationales PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Des campagnes nationales de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments ne sont pas menées. b) Des campagnes nationales de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments sont menées.</p>		
<p>4d Existence d'un dispositif national de soutien/incitation aux industries et aux producteurs (y compris le secteur privé/PME), <i>Prog4</i> PRIÈRE DE SÉLECTIONNER L'OPTION (UNE SEULE) QUI S'APPLIQUE LE MIEUX À VOTRE PAYS.</p> <p>a) Aucun dispositif national de soutien/incitation aux industries et aux producteurs (y compris le secteur privé/PME) n'existe</p>		

	b) Un dispositif national de soutien/incitation aux industries et aux producteurs (y compris le secteur privé/PME) existe																																																							
<p>CP 3.6ii</p> <p>Sécurité sanitaire des aliments</p> <p>Cible :</p> <p>Atteindre au moins 50% de l'indicateur de sécurité sanitaire des aliments (ISSA) d'ici 2025.</p> <p>Indicateur :</p> <p>Indicateur de sécurité sanitaire des aliments, % (FSHI)</p>	<p>Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:</p> <p>MESURE_{3.6ii}</p>	Saisissez le texte																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="380 618 1087 678">Paramètre/sous-paramètre</th> <th data-bbox="1087 618 1236 678">2015</th> <th data-bbox="1236 618 1388 678">2016</th> <th data-bbox="1388 618 1539 678">2017</th> <th data-bbox="1539 618 1690 678">2018</th> <th data-bbox="1690 618 1841 678">2019</th> <th data-bbox="1841 618 2011 678">2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="380 678 1087 760">1. Taux (%) de réduction des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI₁</td> <td data-bbox="1087 678 1236 760"></td> <td data-bbox="1236 678 1388 760"></td> <td data-bbox="1388 678 1539 760"></td> <td data-bbox="1539 678 1690 760"></td> <td data-bbox="1690 678 1841 760"></td> <td data-bbox="1841 678 2011 760"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="380 760 1087 841">1a. Population totale pour une année donnée, TP_i</td> <td data-bbox="1087 760 1236 841"></td> <td data-bbox="1236 760 1388 841"></td> <td data-bbox="1388 760 1539 841"></td> <td data-bbox="1539 760 1690 841"></td> <td data-bbox="1690 760 1841 841"></td> <td data-bbox="1841 760 2011 841"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="380 841 1087 946">1b Nombre de cas de maladies diarrhéiques par an, NCDD_i</td> <td data-bbox="1087 841 1236 946"></td> <td data-bbox="1236 841 1388 946"></td> <td data-bbox="1388 841 1539 946"></td> <td data-bbox="1539 841 1690 946"></td> <td data-bbox="1690 841 1841 946"></td> <td data-bbox="1841 841 2011 946"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="380 946 1087 1057">2. Taux (%) de réduction des décès d'enfants de moins de cinq ans dus à des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI₂</td> <td data-bbox="1087 946 1236 1057"></td> <td data-bbox="1236 946 1388 1057"></td> <td data-bbox="1388 946 1539 1057"></td> <td data-bbox="1539 946 1690 1057"></td> <td data-bbox="1690 946 1841 1057"></td> <td data-bbox="1841 946 2011 1057"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="380 1057 1087 1146">2a. Population totale d'enfants dans une année donnée TPC_i</td> <td data-bbox="1087 1057 1236 1146"></td> <td data-bbox="1236 1057 1388 1146"></td> <td data-bbox="1388 1057 1539 1146"></td> <td data-bbox="1539 1057 1690 1146"></td> <td data-bbox="1690 1057 1841 1146"></td> <td data-bbox="1841 1057 2011 1146"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="380 1146 1087 1256">2b Nombre de cas de mortalité liées à la diarrhée par an chez les enfants de moins de 5 ans,, NCDM_i</td> <td data-bbox="1087 1146 1236 1256"></td> <td data-bbox="1236 1146 1388 1256"></td> <td data-bbox="1388 1146 1539 1256"></td> <td data-bbox="1539 1146 1690 1256"></td> <td data-bbox="1690 1146 1841 1256"></td> <td data-bbox="1841 1146 2011 1256"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="380 1256 1087 1395">3. aux (%) de réduction des cas de cancer du foie (Carcinome hépatocellulaire) causés par l'exposition alimentaire à l'aflatoxine, FSHI₃</td> <td data-bbox="1087 1256 1236 1395"></td> <td data-bbox="1236 1256 1388 1395"></td> <td data-bbox="1388 1256 1539 1395"></td> <td data-bbox="1539 1256 1690 1395"></td> <td data-bbox="1690 1256 1841 1395"></td> <td data-bbox="1841 1256 2011 1395"></td> </tr> </tbody> </table>	Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020	1. Taux (%) de réduction des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI₁							1a. Population totale pour une année donnée, TP_i							1b Nombre de cas de maladies diarrhéiques par an, NCDD_i							2. Taux (%) de réduction des décès d'enfants de moins de cinq ans dus à des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI₂							2a. Population totale d'enfants dans une année donnée TPC_i							2b Nombre de cas de mortalité liées à la diarrhée par an chez les enfants de moins de 5 ans,, NCDM_i							3. aux (%) de réduction des cas de cancer du foie (Carcinome hépatocellulaire) causés par l'exposition alimentaire à l'aflatoxine, FSHI₃						
Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020																																																		
1. Taux (%) de réduction des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI₁																																																								
1a. Population totale pour une année donnée, TP_i																																																								
1b Nombre de cas de maladies diarrhéiques par an, NCDD_i																																																								
2. Taux (%) de réduction des décès d'enfants de moins de cinq ans dus à des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI₂																																																								
2a. Population totale d'enfants dans une année donnée TPC_i																																																								
2b Nombre de cas de mortalité liées à la diarrhée par an chez les enfants de moins de 5 ans,, NCDM_i																																																								
3. aux (%) de réduction des cas de cancer du foie (Carcinome hépatocellulaire) causés par l'exposition alimentaire à l'aflatoxine, FSHI₃																																																								

	3a. Nombre de cas de cancer du foie par an $NHCC_i$						
<p>CP 3.6iii</p> <p>Sécurité sanitaire des aliments</p> <p>Cible :</p> <p>Atteindre au moins 50 % de l'indicateur de sécurité sanitaire pour la commercialisation des aliments (FSTI) d'ici 2025.</p> <p>Indicateur :</p> <p>Indicateur de sécurité sanitaire pour la commercialisation des aliments, % (FSTI)</p>	Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{3.6iii}	Saisissez le texte					

3c Type de violation 3 et nombre de rejets TR_{V3}						
3d Autres violations et nombre de rejets TR_{V4}						
4. Taux total de rejets par an, $TRR_t = \sum(RR_{V(i)})$						
4a. Taux de rejet pour le type de violation 1 $RR_{V1} = TR_{V1} * 100 / TNS_t$						
4b Taux de rejet pour le type de violation 2 $RR_{V2} = TR_{V2} * 100 / TNS_t$						
4c Taux de rejet pour le type de violation 3 $RR_{V3} = TR_{V3} * 100 / TNS_t$						
4d Taux de rejet pour le type de violation 4 $RR_{V4} = TR_{V4} * 100 / TNS_t$						
5. Taux de réduction du rejet unitaire de denrées alimentaires en raison d'une violation de la sécurité sanitaire des aliments (non-conformité) sur la base des données ventilées par type de violation, $FST = (1 - (URR_t / URR_{2015})) * 100$						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 						

<p>CP 4.1i PIB agricole et réduction de la pauvreté</p> <p><i>Cible :</i> Maintenir la croissance annuelle du PIB agricole à au moins 6% de 2015 à 2025.</p> <p><i>Indicateur :</i></p>	<p>Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{4.1i}</p>	Saisissez le texte					
	Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020

Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en dollar (aAgVA)	1. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales constantes (AgVA)						
	1a. Valeur ajoutée agricole en unités monétaires locales courantes (AgVA_{cu})						
	1a. Valeur ajoutée des cultures en unités monétaires locales courantes (CVA_{cu})						
	1a. Valeur ajoutée du bétail en unités monétaires locales courantes (LVA_{cu})						
	iii. Valeur ajoutée de la pisciculture et de (l'aquaculture) en unités monétaires locales courantes (FAVA_{cu})						
	1a (iv). Valeur ajoutée de la sylviculture en unités monétaires locales courantes (LVA_{cu})						
	1b Déflateur AgVA (AgVA_{def})						
	1c Déflateur AgVA année de référence (AgVA_{année de référence})						
<p>(*) Calculé 1a. chaque année en additionnant 1a (i) à 1a (iv)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 							

CP 4.1iii**PIB agricole et réduction de la pauvreté****Cible :**

Réduire le niveau de pauvreté d'au moins 50%, au seuil national de pauvreté, de 2015 à 2025.

Indicateur :

Taux de Réduction du niveau de pauvreté, au seuil national de pauvreté (dpovN)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{4.1iii}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. aille de la population, nombre (Pops)						
2. Seuil national de pauvreté (NPL)						
3. Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté (Npoor)						
4. Ratio de numération de la pauvreté selon le seuil national de pauvreté (% de la population), (phrN)						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 4.1iv
PIB agricole et réduction de la pauvreté

Cible :

Réduire le niveau de pauvreté d'au moins 50%, au seuil international de pauvreté, de 2015 à 2025.

Indicateur :

Taux de Réduction du niveau de pauvreté, au seuil international de pauvreté (**dpovl**)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{4.1iv}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Taille de la population, nombre (Pops) -- se référer à 4.1iii						
2. Seuil international de pauvreté (INPL)						
2. Nombre de personnes vivant sous le seuil international de pauvreté (INPoor)						
4. Ratio de numération de la pauvreté selon le seuil international de pauvreté (% de la population), (phrN)						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 4.1v**PIB agricole et réduction de la pauvreté****Cible :**

Contribuer à la réduction de la pauvreté en réduisant l'écart entre le prix de gros et le prix à la ferme, de 50% de 2015 à 2025.

Indicateur :

Taux de Réduction de l'écart entre le prix de gros et le prix à la ferme (**tfgws**)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{4.1v}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Prix à la ferme en lcu courants par kg, FgPi (i=1,2,3,4,5)						
1a. Produits 1 Noms						
1b Produits 2 Noms						
1c Produits 3 Noms						
1d Produits 4 Noms						
1e Produits 5 Noms						
2. Valeur de la vente à la ferme en lcu courant FgSi (i=1,2,3,4,5)						
2a. Produits 1 Noms						
2b Produits 2 Noms						
2c Produits 3 Noms						
2d Produits 4 Noms						
2e Produits 5 Noms						
3. Prix moyen pondéré à la ferme en lcu courants par kg, wFgP						
4. Prix moyen pondéré de gros / de marché, WsPi						
4a. Produits 1 Noms						
4b Produits 2 Noms						
4c Produits 3 Noms						
4d Produits 4 Noms						
4e Produits 5 Noms						
5. Valeur de la vente en gros / au prix du marché, WsPi						
5a. Produits 1 Noms						
5b Produits 2 Noms						

5c Produits 3 Noms						
5d Produits 4 Noms						
5e Produits 5 Noms						
6. Prix moyen pondéré de gros/de marché, wWSP						
<ul style="list-style-type: none"> Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 						

CP 4.2
PPP inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: **MESURE_{4.2}**

Saisissez le texte

Cible :

Établir et /ou renforcer des Partenariats Public-Privés (PPP) inclusifs pour au moins cinq (5) chaînes de valeur agricoles prioritaires avec des liens étroits à l'agriculture des petits exploitants d'ici 2025.

Indicateur :

Nombre de chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires pour lesquelles un PPP est établi avec un lien étroit à l'agriculture des petits exploitants **(Nc)**

Produits	1	2	3	4	5	6
1. Chaînes de valeur des produits prioritaires, list {PC _i }						

Produits	Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1	1a. - Volume total des échanges pour le produit prioritaire i, V_{Ti}						
	1b - Volume des échanges entre les petits exploitants et les acheteurs cibles du produit prioritaire i, V_{smhi}						
	1c Nombre de petits exploitants intégrés dans la chaîne de valeur du produit prioritaire i, N_{smhi}						
	1d Nombre total des fournisseurs qui approvisionnent le marché de la chaîne de valeur du produit prioritaire i, NT_i						
2	2a. - Volume total (tonnes) des échanges pour le produit prioritaire ii, V_{Ti}						

	2b - Volume (tonnes) des échanges a la ferme du entre les petits exploitants et les acheteurs cibles du produit prioritaire i, V_{smhi}						
	2c Nombre de petits exploitants intégrés dans la chaîne de valeur du produit prioritaire ii, N_{smhi}						
	2d Nombre total des fournisseurs qui approvisionnent le marché de la chaîne de valeur du produit prioritaire ii, NT_{ii}						
3	3a. Volume total (tonnes) des échanges pour le produit prioritaire iii, V_{Tiii}						
	3b - Volume (tonnes) des échanges produit prioritaire ii à la ferme , V_{smhii}						
	3c Nombre de petits exploitants intégrés dans la chaîne de valeur du produit prioritaire iii, N_{smhii}						
	3d Nombre total des fournisseurs qui approvisionnent le marché de la chaîne de valeur du produit prioritaire iii, NT_{iii}						
4	4a. - Volume total (tonnes) des échanges pour le produit prioritaire iv, V_{Tiv}						
	4b - Volume (tonnes) des échanges produit prioritaire iv à la ferme , V_{smiv}						
	4c Nombre de petits exploitants intégrés dans la chaîne de valeur du produit prioritaire iv, N_{smiv}						
	4d Nombre total des fournisseurs qui approvisionnent le marché de la chaîne de valeur du produit prioritaire iv, NT_{iv}						
5	5a. - Volume total (tonnes) des échanges pour le produit prioritaire v, V_{Tv}						
	5b - Volume (tonnes) des échanges produit prioritaire v à la ferme , V_{smv}						

	5c Nombre de petits exploitants intégrés dans la chaîne de valeur du produit prioritaire iv, N_{smiv}						
	5d Nombre total des fournisseurs qui approvisionnent le marché de la chaîne de valeur du produit prioritaire v, NT_v						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 							

CP 4.3
Emploi des jeunes dans l'agriculture

Cible :
Créer des opportunités d'emplois dans les chaînes de valeur agricoles pour au moins 30% des jeunes, de 2015 à 2025.

Indicateur :
Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{4.3}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Nombre total de jeunes en âge de travailler dans le pays, TN_{ythi}						
2. Nombre de jeunes qui occupent de nouveaux emplois dans les chaînes de valeur agricoles depuis 2015 $AgNYth$						
2a. Nombre de jeunes qui effectuent un travail lié à l'agriculture en tant qu'employés rémunérés pour toute entreprise agricole ou PME (AgN_{ythE})						
2b. Nombre de jeunes qui exercent une activité indépendante ou travaillent dans leur propre compte ou qui possèdent leur propre exploitation (AgN_{ythSE})						
2c. Nombre de jeunes qui travaillent 15 heures par semaine ou plus en tant que travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale (AgN_{ythFE})						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 4.4

Participation des femmes dans l'agriculture

Cible :

Veiller à ce que 20% des femmes rurales aient accès aux actifs productifs, notamment la terre, le crédit, les intrants et les services financiers et les informations (autonomisées) d'ici 2023.

Indicateur :

Proportion de femmes rurales autonomisées dans l'agriculture, (**WE**)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{4.4}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Total Nombre total de femmes engagées dans l'agriculture, (Ntw)						
2. Proportion de femmes qui prennent des décisions concernant la production agricole, (NDE₁)						
3. Nombre de femmes qui contribuent aux prises de décisions dans le secteur e ont une autonomie dans la production (NDE₂)						
4. Nombre de femmes qui contrôlent de l'utilisation des revenus (NDE₃)						
5. Nombre de femmes qui jouent un rôle de leadership dans la communauté, (NDE₄)						
6. Nombre de femmes qui ont une allocation de temps pour le loisir (NDE₅)						
7. Nombre de femmes autonomisées dans l'agriculture [NwE = f (NDE1, NDE2, NDE3, NDE4, NDE5)]						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 5.1**Commerce intra-africain des produits et services agricoles****Cible :**

Tripler le volume des échanges commerciaux intra-africains des produits et services agricoles de 2015 à 2025.

Indicateur :

Taux de croissance de la valeur des échanges commerciaux des produits et services agricoles en Afrique, en Dollars Américains constants (tIAT)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{5.1}

Saisissez le texte

Paramètre	Monnaie
1. Sélectionnez la devise de déclaration de la valeur commerciale	

1. Valeur actuelle du commerce intra-africain (importations et exportations) de biens et services agricoles

Paramètre 1.1a : Valeur des importations intra-africaines de biens agricoles, en valeur courante (vMg)			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Description et système de codification SITC	Produits agricoles (sections 0, 1, 2, 4 moins 27 et 28 de la section 2 de la Classification type pour le commerce international ou SITC)	Monnaie						

Paramètre 2.1b : Volume des importations intra-africaines des services agricoles, (qMg)			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Description et système de codification SITC	Produits agricoles (sections 0, 1, 2, 4 moins 27 et 28 de la section 2 de la Classification type pour le commerce international ou SITC)	Unité de mesure (par exemple tonne métrique)						

Paramètre 2.2a : Volume des exportations intra-africaines de biens agricoles, (qXg)			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Description et système de	Produits agricoles (sections 0, 1, 2, 4 moins 27 et 28 de la section	Unité de mesure (par exemple tonne métrique)						

codificatio n SITC	2 de la Classification type pour le commerce international ou SITC)							

Paramètre 2.2b: Volume des exportations intra-africaines des services agricoles, (qXs)			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Descriptio n et système de codificatio n SITC	Produits agricoles (sections 0, 1, 2, 4 moins 27 et 28 de la section 2 de la Classification type pour le commerce international ou SITC)	Unité de mesure (par exemple tonne métrique)						

mesures de facilitation des échanges commerciaux en atteignant 100% de l'indice de facilitation des échanges commerciaux d'ici 2025.

Indicateur :
Indice de Facilitation (TFI)

1. Infrastructure physique (IP), classement ou notation de 0 à 100						
1a. Connectivité routière 0-100 (meilleur)						
1b. Qualité de l'infrastructure routière 1-7 (meilleur)						
1c. Densité des routes ferroviaires km/km2						
1d. Efficacité des services ferroviaires 1-7 (meilleur)						
1e. Score de connectivité des aéroports						
1f. Efficacité des services de transport 1-7 (meilleur)						
1g. Connectivité du transport maritime 0-100 (meilleur)						
1h. Efficacité des services des ports maritimes 1-7 (meilleur)						
2. Technologies de l'information et de la communication (TIC) classement ou notation de 0 à 100						
2a. Abonnements aux services de téléphonie mobile par 100 habitants						
2b. Abonnement au haut débit mobile par 100 habitants						
2c. Abonnement au haut débit fixe par 100 habitants						
2d. Abonnement à la fibre optique à haut débit par 100 habitants						
2e. % Utilisateurs d'Internet de la population adulte						
3. Administration des frontières (AF), classement ou notation de 0 à 100						
3a. Délai d'exportation : Respect des règles aux frontières (heures)						
3b. Délai d'exportation : Conformité documentaire (heures)						
3c. Coût d'exportation : Mise en conformité à la frontière (USD)						
3d. Coût d'exportation : Mise en conformité à la frontière (USD)						
3e. Temps nécessaire pour importer : Respect des règles aux frontières (heures)						
3f. Temps nécessaire pour importer : Conformité documentaire (heures)						
3g. Coût d'importation Mise en conformité à la frontière (USD)						

3h. Coût d'importation Mise en conformité à la frontière (USD)						
4. Accords bilatéraux relatifs au commerce agricole (ATA), classement ou notation de 0 à 100						
4. Nombre de pays ayant conclu des accords bilatéraux relatifs au commerce agricole (NTA)						
5. Immigration (IM), classement ou notation de 0 à 100						
5a. Nombre de pays accordant une exemption de visa à l'entrée (NVF)						
5b. Nombre de pays accordant un visa à l'arrivée (VA)						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 5.2ii

Politiques commerciales intra-africaines et conditions institutionnelles

Cible :

Réduire l'incidence de la forte volatilité des prix des denrées alimentaires de 50% 1 écart-type d'ici 2025.

Indicateur :

Anomalies dans le prix local des produits alimentaires

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{5.2ii}	Saisissez le texte
---	--------------------

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Indicateur d'anomalies des prix des produits alimentaires (IFPA) appliqué à l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires (CPI alimentaire)						
1a. Janvier						
1b. Février						
1c. Mars						
1d. Avril						
1e. Mai						
1f. Juin						
1g. Juillet						
1h. Aout						
1i. Septembre						

1j. Octobre						
1k. Novembre						
1l. Decembre						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 6.1i

Résilience aux risques climatiques

Cible :

Veiller à ce qu'au moins 30 % des ménages agricoles, pastoraux et halieutiques aient amélioré leurs capacités de résilience face à la variabilité du climat et aux risques connexes, d'ici 2025.

Indicateur :

Pourcentage de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs résistant aux chocs climatiques et météorologiques (**†RAGHhi**)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:

MESURE_{6.1i}

Saisissez le texte

Paramètre	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Nombre total de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs, NagHH						
2. Nombre de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont parvenu à améliorer leurs capacités de résistance aux chocs climatiques et météorologiques NRagHH						

▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 6.1ii
Résilience aux risques climatiques

Cible :

Veiller à ce qu'au moins 30% des terres agricoles soient placées sous les pratiques de gestion durable des terres.

Indicateur :

Pourcentage des terres agricoles sous les pratiques de gestion durable des terres (SSLWM)

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{6.1ii}

Saisissez le texte

Postes budgétaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Superficie agricole en ha placée sous SLWM, ASLWM						
2. Superficie agricole totale en ha, L1						

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 6.2
Investissement dans la mise en place des stratégies de résilience

Cible :

Créer des lignes budgétaires

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{6.2}

Saisissez le texte

Description	2020	Si la réponse est non, ajoutez des commentaires
-------------	------	---

<p>d'investissement permanentes pour répondre aux besoins de dépenses sur les initiatives de renforcement de la résilience, notamment les plans de préparation aux catastrophes, les systèmes d'alerte et d'intervention rapides, les régimes de sécurité sociale et l'assurance indexée sur les conditions météorologiques de 2015 à 2025.</p> <p>Indicateur : Existence de lignes budgétaires gouvernementales prêtes à répondre aux besoins en dépenses pour les initiatives de renforcement de la résilience (EI_{RB})</p>	1. Existence de politiques et stratégies concernant la préparation aux catastrophes et la gestion des risques (Oui ou Non), EI _{RB1}					
	2. Existence de lignes budgétaires gouvernementales sur les systèmes d'alerte et d'intervention rapide et des régimes de sécurité sociale (oui ou non), EI _{RB2}					
	3. Proportion de ménages couverts par une assurance indexée sur le climat et/ou par des régimes de protection sociale, EI _{RB3}					
	3a. Nombre de ménages couverts par une assurance indexée sur le climat et/ou par des régimes de protection sociale, z					
	3b. Nombre total de ménages vulnérables et de ménages à risque, Z					
	<ul style="list-style-type: none"> Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 					
<p>CP 7.1 Capacité du pays pour la planification, la mise en œuvre et le S & E fondés sur des données probantes</p>	Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{7.1}	Saisissez le texte				
	Description	2015	2016	2017	2018	2019

Cible :

Atteindre au moins 63 pour l'Indice de capacité de production et d'utilisation des données et des informations statistiques agricoles (ASCI), d'ici 2025.

Indicateur :

Indice de capacité de production et d'utilisation des données et des informations statistiques agricoles, (ASCI) au titre de la période en revue (2020-2021)

Indice de capacité de production et d'utilisation des données et des informations statistiques agricoles, ASCI

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

CP 7.2

Examen par les pairs et responsabilité mutuelle

Cible :

Encourager l'alignement, l'harmonisation et la coordination entre les efforts multisectoriels et les plateformes multi-institutionnelles pour la revue par

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible:
MESURE_{7.2}

Saisissez le texte

Paramètre/sous-paramètre	En 2021 Oui ou non	Si la réponse est non, ajoutez des commentaires
1. Respect des principes de responsabilité mutuelle (%), AMAP = (MAPS/6) x 100	i. Vision, objectifs et stratégies partagés	
	ii. indicateurs de performance convenus	

les pairs, l'apprentissage mutuel et la responsabilité mutuelle (atteindre 100% pour l'existence de mécanismes et des plates-formes institutionnalisés inclusifs pour la responsabilité mutuelle et l'évaluation par les pairs, ECI) d'ici 2020.

Indicateur :

Existence de mécanismes et plateformes inclusifs institutionnalisés pour la responsabilité mutuelle et l'évaluation par les pairs, (ECI) pour la période en revue (2020-2021)

1a. Nombre de principes de responsabilisation mutuelle mis en place par le pays, MAPS	iii. analyse fondée sur des éléments probants				
	iv. inclusion des principales parties prenantes				
	v. dialogue transparent				
	Vi. engagement à mettre en œuvre les recommandations				
	2. Existence d'un mécanisme et d'une plateforme de responsabilité mutuelle : EMAP	1. Comité de pilotage/d'examen JSR			
		2. Secrétariat/Examen JSR			
		3. Termes de référence/Examen JSR			
		4. Ressources financières et humaines			
		5. Large groupe de parties prenantes pertinentes pour mener l'examen ou JSR			
		2a. Nombre de bonnes pratiques mis en place par le pays, BPS	6. Évaluation des processus existants de dialogue et de révision de la politique agricole ; qualité de données et capacités analytiques.		
			7. Études pertinentes commandées pour la révision/JSR		
			8. Équipe chargée de mener l'examen/JSR		
		9. Examen/Rapport JSR			
		10. Examen/réunion de validation JSR			
		11. Plan d'action			
		12. Expériences à partager avec d'autres pays			
	13. Nous ne disposons pas de ce mécanisme de responsabilité mutuelle				
	Bilan				

3. Couverture du rapport d'évaluation du secteur agricole : CARR 3a. Nombre de domaines clés couverts par le rapport d'évaluation pays, NKA			
	ii. Performance du secteur agricole		
	iii. Engagements financiers et non financiers, y compris par les NSA		
	iv. Évaluation des politiques et des institutions		
	v. évaluation des liens		
	vi. Recommandations		
	vii. Nous n'avons effectué aucun examen au cours de cette période.		

- Sources de vérification et autres commentaires spécifiques :

PC 7.3

Processus d'examen biennal de l'agriculture

Cible :

Conduire le processus de revue biennale de l'agriculture qui implique la traçabilité, le suivi et le compte rendu des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, en soumettant le Rapport Biennal pays pour la Conférence de l'UA.

Indicateur :

Mesures spécifiques prises au cours des deux dernières années (ou bien depuis le dernier EB) pour atteindre cette cible: MESURE_{7.3}	Saisissez le texte
---	--------------------

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021
1. Projet de rapport biennal du pays, BR₁	
Quelles sont les parties prenantes qui ont participé à la validation du rapport biennal de votre pays ? (cochez toutes les cases appropriées).	

Groupe de parties prenantes	Oui ou non	Si la réponse est non, ajoutez des commentaires
i. Gouvernement		
ii. OSC		
iii. Secteur privé		
iv. Organismes de recherche et de savoir		

Soumission du
Rapport Biennal
pays,(RB)

v. Organisations
paysannes

vi. Partenaires de
développement/donat
eurs

vii. N'a pas validé le
rapport

Ceci est généré par le système eBR

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021
2. Qualité du projet de rapport biennal pays, BR ₂	Généré par eBR
2a. Nombre total de paramètres déclaré par le pays, N	Généré par eBR
2b. Nombre total de paramètres pris en compte dans le format de déclaration du pays, N	Généré par eBR

Cette partie doit être remplie par la REC

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021
3. Projet de rapport biennal pays, BR ₃	
3a. Comment le rapport a-t-il été validé au niveau régional (cochez une case) ?	
	i. Le rapport a été examiné par la CER. Le pays a participé aux discussions et a pris en compte tous les amendements suggérés, le cas échéant (ou lorsque la CER a examiné le rapport, des amendements n'ont pas été suggérés).
	ii. Le rapport est examiné par la CER, et le pays a pris part aux discussions et a pris en compte certains des amendements suggérés, le cas échéant.
	iii. Le rapport est examiné par la CER. Le pays n'a pas pris part aux discussions ou n'a pas pris en compte tous les amendements suggérés, le cas échéant.

Cette partie doit être remplie par CUA/NPCA

Paramètre/sous-paramètre	Progrès réalisés en 2021
4. Soumission du rapport biennal par le pays à la CUA / NPCA par le biais des CER, BR ₄	
Le rapport envoyé au CER par la CUA a-t-il fait l'objet de commentaires ? (oui ou non ou NA)	
4.2.1. Si la réponse est oui, la CER a-t-il donné une réponse satisfaisante ? (oui ou non)	
4.2.2. Si la réponse est non, pourquoi ?	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de vérification et autres commentaires spécifiques : 	

Observations sur l'évaluation et autres commentaires d'ordre général

-
-
-
-